

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 65 (1914)  
**Heft:** 11  
  
**Rubrik:** Chronique forestière

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

cette deuxième année, ils atteignent déjà 1,50 m à 2 m de hauteur. C'est le moment le plus favorable pour les extraire de la pépinière et les planter.

La dépense, par are, pour l'installation d'une pépinière dans les conditions que nous venons d'indiquer, est la suivante :

Achat ou récolte des graines (2 kg à fr. 3 le kg) . . . . .	fr. 6
Préparation du terrain (défoncement, régalage), 4 journées à fr. 3 . . . . .	12
Exécution des semis, arrangement des pierres, 4 journées à fr. 3 . . . . .	12
Entretien des semis (arrosage, répandage de terreau), 8 journées à fr. 2. 50. . . . .	20
Total de la dépense, par are	fr. 50

La pépinière d'aunes de Barcelonnette, recevant 40 kilogrammes de graines, occupe une superficie de 20 ares et occasionne une dépense totale de 1000 francs pour frais d'installation et d'entretien pendant la première année.

Les soins d'entretien pendant la première année donnent lieu à une faible dépense qui ne dépasse pas 4 francs par are.

Le total des frais de toute nature occasionnés par l'ensemble de la pépinière, jusqu'au moment de l'extraction des plants, s'élève donc à fr. 1080.

Il entre 1,270,000 graines d'aune dans un kilogramme (Mathieu). La pépinière d'aunes de Barcelonnette produit annuellement 50 millions de graines environ. Si l'on admet que 25 % des graines semées sont aptes à germer, on peut compter que la pépinière renferme 12 millions et demi de jeunes plants au moment de la germination ; mais il y a un déchet considérable causé d'abord par l'encombrement et ensuite par les gelées... de sorte que, finalement, le nombre des plants extraits de la pépinière ne dépasse guère 1,500,000.

Ces 1,500,000 plants ayant occasionné une dépense totale de fr. 1080, le prix de revient du mille est exactement de 72 centimes.

Si l'on ajoute les frais d'extraction, qui peuvent être évalués à 30 centimes par mille, on voit que le prix de revient du mille de plants, extraits et prêts à être plantés, dépasse à peine 1 franc.

Le prix d'achat au commerce étant de fr. 10 à fr. 15 le mille, c'est donc une économie d'environ 90 % qu'on réalise par le moyen de la pépinière.



## Chronique forestière.

### Confédération.

**Commission fédérale du parc national.** Sont nommés représentants de la Confédération dans la commission fédérale du parc national :

M. le Dr F. Bühlmann, conseiller national, à Grosshöchstetten (Berne) ;  
M. Decoppet, inspecteur fédéral des forêts en chef, à Berne.

Font en outre partie de la commission :

MM. le Dr Casimir de Candolle, à Genève; le Dr S. Brunies, à Bâle, secrétaire de la ligue suisse pour la protection de la nature.

M. le Dr P. Sarasin, à Bâle, président de la dite ligue, est nommé président de la commission du parc national.

### Cantons.

**Berne.** M. J. Muller, adjoint à l'inspection du XII<sup>me</sup> arrondissement (Neuveville), passe inspecteur du III<sup>me</sup> arrondissement (Interlaken), à la place de M. Marti, nommé inspecteur cantonal des forêts, à Berne.

**Valais.** *Nouveaux arrondissements forestiers.* Le Conseil d'Etat a annoncé la mise à l'étude d'une réforme dans la répartition des arrondissements forestiers, dont le résultat serait la création de deux nouveaux arrondissements.



### Bibliographie.

**Dr. H. Knuchel, Assistant. Spektrophotometrische Untersuchungen im Walde.**

Mitteilungen der schweiz. Zentralanstalt für das forstliche Versuchswesen. Band XI, Heft I, 1914. in 8°, 94 S., 3 Tafeln und 39 Textfiguren. **Recherches spectrophotométriques en forêt** avec 3 planches et 39 figures dans le texte.

La question à l'étude de laquelle le travail de Mr Knuchel apporte une intéressante contribution, touche à l'un des problèmes les plus complexes de la physiologie végétale. La détermination de la quantité et surtout de la *qualité des radiations lumineuses* traversant la couronne feuillée des arbres se heurte à des difficultés techniques assez sérieuses. A cet égard, les méthodes photographiques habituellement usitées ne fournissent que des indications incomplètes et nous renseignent surtout sur les variations d'intensité des rayons les plus réfrangibles du spectre.

On sait depuis longtemps que la couronne feuillée des arbres exerce sur la lumière qui la traverse une action sélective, mais cette action est en quelque sorte spécifique, elle diffère d'une espèce à l'autre et ne peut être déterminée avec précision que par une véritable analyse spectrale.

Cette détermination exacte est désirable, tant au point de vue écologique qu'au point de vue physiologique, si nous voulons savoir dans quelles conditions s'effectue l'assimilation du carbone chez les plantes du sous-bois, ou simplement à l'intérieur de la couronne feuillée des arbres.

Depuis les travaux récents de *Kniep* et *Minder* on sait par exemple que, contrairement à ce que l'on croyait, l'intensité de l'assimilation chlorophyllienne peut être presque aussi forte dans la portion bleue du spectre solaire que dans la portion rouge lorsque, au moyen d'écrans absorbants, on ramène au même degré *l'intensité calorifique* de ces deux groupes de rayons lumineux.

Pour ses recherches, Mr Knuchel a utilisé, sur les conseils de Mr le professeur *A. Engler*, un spectrophotomètre ingénieux construit sur les indications de Mr le professeur *Schweitzer*, et se prêtant à l'analyse de la *lumière zénithale diffuse*.